Parentalité et conjugalité 1

Jean-Pierre Lebrun

Le terme « parentalité » a été utilisé pour la première fois en 1985 et a été suivi en 1997 par celui d'homoparentalité (selon le dictionnaire d'Alain Rey ²).

Il faut se rappeler le travail de Klemperer sur la nazification de la langue allemande pour prendre la mesure de quoi sont porteurs les changements dans la langue. Ainsi écrivait-il : « La langue ne se contente pas de parler à ma place, elle dirige aussi mes sentiments, elle régit tout mon être moral d'autant plus naturellement que je m'en remets inconsciemment à elle. »

Manifestement, cette nouvelle appellation de parentalité était liée à la volonté affichée de parvenir à l'égalité parentale, mais elle a aussi été vectrice d'un vœu d'ouvrir la parentalité à l'homoparentalité, ce que j'appellerais plus radicalement un vœu d'homoïos, autrement dit de « même ».

Ceci a donc entraîné l'insupportable désormais affiché de l'hétéros, de l'Autre, comme ce qui vient contraindre à prendre en compte une irréductible asymétrie ou dissymétrie.

Ce qui veut dire qu'il y a, au nom de cet *homoïos* aujourd'hui survalorisé, un vœu implicite de refuser toute dissymétrie, donc aussi toute hiérarchie établie, mais aussi bien la hiérarchisation qu'implique de se mettre sous le primat du phallus.

En 1982, naissance d'Amandine, premier bébé dit « éprouvette ». Fait inédit dans l'histoire de l'humanité : le rapport sexuel n'est plus nécessaire pour mettre au monde un enfant. En conséquence aussi, l'homosexualité qui, hier, était dite d'emblée perverse parce qu'elle détournait du travail de transmission de la vie au profit de la seule jouissance, ne relève plus de la perversion. Cette conception n'a en effet aujourd'hui plus lieu d'être puisque d'autres moyens existent désormais pour procréer, que souhaitent d'ailleurs plusieurs couples homosexuels.

S'ensuit que l'homoïos peut se proposer comme accomplissement au même titre que l'hétéros qui prévalait d'emblée dans le monde d'hier.

Désormais, la distinction entre homoïos et hétéros n'a donc plus la même pertinence : ils sont même considérés comme identiques ! C'est ce qui faisait dire à Melman que « plus personne n'est le prochain de l'autre » (La Dysphorie de genre, p. 30). Mais, ce faisant, c'est la distinction entre homoïos et hétéros qui se trouve battue en brèche et ce sont l'altérité, l'autorité et l'antériorité qui s'en trouvent effacées.

¹ J'ai laissé le caractère de travail en cours à cette transcription (in)fidèle de mes propos tenus le lundi 17 octobre. Ceci est donc à critiquer tant que faire se peut. Je remercie le lecteur de tenir compte de cette position, ceci ne constituant donc pas un écrit.

² Cf. le texte sur « parentalité » dans le *Vocabulaire de psychanalyse avec les enfants et les adolescents* (sous la direction de Christian Rey, Dominique Janin-Duc et Corinne Tyszler), Érès, 2021, pp. 300-305.

Le « sociétal » actuel – j'insiste sur ce néologisme qui vient se substituer au mot « social ³ » – ne pouvant plus prendre appui sur le patriarcat ni sur le religieux, laisse dès lors se déconnecter conjugalité et parentalité.

Se libérer du patriarcat n'a pas tant entraîné le déclin du Nom-du-Père que la difficulté de plus en plus grande de se soutenir de « la catégorie du Père réel » (pas équivalent au Père de la réalité). Autrement dit, de celui qui doit soutenir pour un enfant de lui signifier qu'il y a une limite à intégrer (la castration symbolique) et qu'il peut prendre exemple sur le fait que comme père, lui-même incarne cette fonction pour lui, autrement dit qu'il lui témoigne qu'il est possible de soutenir son énonciation à partir du vide qui l'habite.

C'est dès lors parce qu'il n'a plus la légitimité du patriarcat que le père réel doit chercher ailleurs un appui qu'il est loin d'obtenir facilement. Le père réel, bien sûr, trouve sa première légitimité dans la parole de la mère, mais celle-ci, indispensable, ne suffit pas ; Il faut encore qu'il puisse se soutenir d'un ailleurs qui l'autorise à pouvoir, dans un second temps, se soutenir de sa seule énonciation pour mettre la barre sur l'Autre maternel, ce qui implique que luimême ait effectué cette opération.

Mais cette seconde légitimité est comme en voie de disparition dans la parentalité car celleci, dans le meilleur des cas, confronte certes l'enfant à une double adresse, à deux parents, mais n'implique plus que le premier autre en réfère au second! Comme l'avance Safouan, « le père n'est plus alors signifiant du désir de la mère ». Ceci ouvre à ce que j'ai appelé la clinique de la famille bi-mono-parentale, (Cf. ch. 8 « Des Couleurs de l'inceste ») qui implique la substitution de l'enfant-objet a à l'enfant-phallus, comme l'indique Lacan dans ses notes sur l'enfant (*Lettre à Jenny Aubry*).

À chaque parent son enfant, et non plus un enfant issu de deux parents et de leur non-rapport. Bref, un enfant avec deux fois un seul parent, donc avec deux mères!

Ce que je veux dès lors ici faire entendre, c'est que c'est un autre sujet – un « néosujet » avaisje écrit dans *La Perversion ordinaire* – que ce dispositif engendre. Je pensais, en écrivant ce livre, à l'enfant qui en serait resté à la perversion ordinaire. Autrement dit qui serait une entité déjà séparée à part entière, mais qui resterait cantonnée à sa position d'enfant pervers polymorphe.

Mais il me faut aller plus loin, ainsi que me l'a suggéré Pierre Beckouche lorsqu'il écrivait à mon propos : « Lebrun discerne un archétype de la socialisation encore plus inquiétant que la perversion : les limbes pré-œdipiennes, c'est-à-dire la perpétuation d'un état psychique où le sujet n'aurait pas été différencié de sa mère, ni donc inscrit comme personne spécifique dans un espace de socialisation. »

aucune place au réel toujours présent dans le lien social.

³ Disons que le « sociétal » désigne le tout immanent, sans dehors, qui se veut décrire le lien social actuel mais qui en fait ne désigne que le monde plein, certes ouvert à l'infini, mais pas à l'altérité. Un regroupement d'identités qui constitue une pluralité mais sans universel. Autrement dit un monde fermé qui se veut être capable de rendre compte de tout ce qui devrait être – les identités –, mais qui ne donne

Il s'agirait donc là d'un sujet qui a affaire avec un au-delà ou mieux, « un en deçà de l'emprise maternelle » : on devrait ici parler de « prise maternelle » pour préciser que c'est la dimension du réel qui en jeu. L'emprise maternelle est en effet d'ordre symbolique, mais la prise maternelle est réelle. Si l'emprise renvoie toujours aux mots, la prise est de l'ordre d'un lien réel.

Et effectivement, ceci met en rapport le déclin de la catégorie du père réel, de la fin du père « comme signifiant du désir de la mère » (Safouan) et l'existence de ce néosujet pas encore dépris de la mère et donc sans accès au sexué.

La mutation sociale, depuis une quarantaine d'années, nous a fait perdre les normes qui nous régissaient et cela plonge plus d'un sujet dans le désarroi : soit parce qu'il essaye de les retrouver, soit parce qu'il se satisfait de s'en être libéré et se croit dès lors libertaire.

Mais ce que ce cas de figure favorise, c'est un inceste psychologique puisque cela peut laisser en l'état le lien réel de la mère à l'enfant, sans obligation mais du coup sans possibilité de s'en dégager : s'ensuit le maintien de la dimension incestuelle originaire, le travail de s'en dégager – séparation – n'étant pas fait ou pas fait suffisamment.

Dès ses débuts dans la vie, l'être parlant est divisé entre deux façons de se satisfaire, deux modes de « jouissance ». La première dépend de la présence d'un objet réel et se modèle sur les premiers besoins du nouveau-né : il faut à ce dernier un objet réel – le lait – qui lui sera apporté par un premier autre secourable, habituellement la mère. La seconde voie est d'emblée limitée – et en cela toujours quelque peu décevante –, car elle passe par le langage et dépend donc d'un système symbolique : l'objet n'y est plus un objet réel, il n'est plus qu'un semblant d'objet. Or, cette seconde modalité doit finir par l'emporter sur la première. C'est même le destin obligé de l'être parlant, lequel devra se contenter de cette satisfaction langagière, toujours en deçà de la satisfaction totale supposée perdue.

Mais comment se met en place concrètement cette prévalence ? On a l'habitude de citer trois facteurs, le père la mère et le sujet : d'abord il faut la perte de la jouissance symbiotique mère-enfant, ensuite la façon dont le tiers — le plus souvent paternel ⁴ — contribue à faire accepter cette perte à l'enfant, enfin la manière dont l'enfant va consentir à ce que cette perte s'inscrive dans son appareil psychique.

Mais avec ce que nous disons, il faut ajouter un quatrième facteur, la manière dont « l'autorité collective » – le social – soutient ce trajet, car c'est cet appui qui viendra donner – ou pas – une légitimité à celui ou celle qui se chargera de transmettre cette contrainte.

C'est à cet endroit que survient dans le paysage sociétal d'aujourd'hui une fin d'appui à la légitimité de la catégorie du père réel. Par catégorie du père réel, j'entends désigner quiconque consent à incarner pour l'enfant cette limite qu'il s'agit de lui transmettre.

.

⁴ Le fait d'ici parler de « paternel » serait à développer largement. Disons simplement que c'est la catégorie du père réel – le mot catégorie évitant de confondre cette intervention avec celle du papa – qui est ici visée pour son intervention concrète, bien plus que l'instance paternelle comme telle qui renvoie, elle, au patriarcat dont l'obsolescence est désormais au programme.

Je rappelle aussi que rencontrer dans le réel cette catégorie en acte est de plus en plus rare, tant c'est la déflexion qui est à l'œuvre dans notre société ⁵.

Dans les cas où la perte de ce fait ne s'inscrit pas suffisamment, voire ne s'inscrit pas du tout, le sujet restera tributaire de l'exigence, qui peut aller jusqu'au ravage, d'une satisfaction sans limite. Ce seront alors des alternances de rapprochement et d'éloignement par rapport à l'objet réel de satisfaction qui vont organiser son existence, dès lors marquée par l'instabilité, les scénarios concrets étant en l'occurrence très diversifiés. C'est bien sûr ce que l'on devine à l'œuvre chez le toxicomane, mais c'est aussi ce que l'on peut supposer chez l'abandonnique ou même l'état-limite ⁶.

La fonction structurante de l'interdit de l'inceste, comme interdit de maintenir dans la durée la relation symbiotique entre mère et enfant, s'instaure donc bien au sein même du milieu familial. Dans le monde d'hier, il y avait une distribution des tâches : c'était la mère qui assurait ce qu'il fallait de présence pour parer à l'immaturité du début de la vie, et c'était à la charge du père de fixer les limites à l'enfant – et à la mère. Amour sans condition de la part de la mère, amour sous condition de la part du père, cette polarité aidait l'enfant à en passer par la parole, en acceptant la modalité de satisfaction où jamais l'objet ne le comblerait entièrement.

Aujourd'hui, cette différenciation des rôles a perdu sa légitimité suite au déclin du patriarcat et à la promotion d'un égalitarisme sans fin, mais aussi avec l'incitation de plus en plus prégnante à jouir de l'objet de consommation, produite par le néolibéralisme. Ce n'est alors plus que l'amour *sans* condition qui est resté au programme. Ce qui renvoie à la parentalité positive qu'on encense aujourd'hui ⁷.

Même si l'on peut soutenir qu'il revient désormais à chacun des deux parents de faire accepter à l'enfant l'amour sous condition, il arrive de plus en plus fréquemment que, déterminés par cette nouvelle organisation soci(ét)ale, ils manquent à cette tâche. S'ensuit « la disparition de l'évidence de l'être-parent ⁸ ». Comme les parents ne trouvent plus dans le discours social ambiant ce qui donne sa légitimité à leur intervention, l'enfant peut échapper aux contraintes qui ont à le constituer comme sujet et croit être en « droit » de rechercher une satisfaction sans limite. Il lui devient alors insupportable que l'objet réel puisse venir à manquer. Tel est l'archétype des divers comportements d'addiction, ou d'autres symptômes comme, par exemple, celui de l'obésité où la force pulsionnelle a pu échapper à ce que notre statut de parlêtre exige : ceci est alors inévitablement reporté sur le corps, ce report « court-circuitant » littéralement la fonction d'emblée tierce du langage.

La différence d'avec le monde d'hier, c'est que la prévalence de la satisfaction limitée sur la satisfaction complète ne fait plus l'objet de l'assentiment collectif. La première est récusée, car elle participe de l'organisation symbolique de l'ancien monde ; la seconde est incitée à rester active, voire prévalente. Elle est même promotionnée, aidée en cela implicitement par

⁵ Cf. Lebrun, Jean-Pierre, et Alain Eraly. *Réinventer l'autorité. Psychanalyse et sociologie.* Érès, 2021, pp. 52-60.

⁶ Cette catégorie d'état-limite pourrait dailleurs être revue avec ce paramètre.

⁷ Qui aboutit à ce que l'Europe envisage d'interdire d'envoyer l'enfant dans sa chambre!

⁸ Gadeau, Ludovic. *La parentalité désorientée, mal du XXI^e siècle*. Yapaka.be, 2021, p. 21.

tout ce que permettent aujourd'hui la technologie et le numérique et ce qu'autorise la diffusion des opinions via les réseaux sociaux.

C'est alors la possibilité de soutenir un désir qui s'en trouve amoindrie, sinon même devenue hors de portée. Voilà pourquoi, dans notre société contemporaine, on doit constater que la dimension « incestueuse » de la relation mère-enfant perdure plus facilement qu'hier. Rappelons clairement que, par là, nous ne visons pas un quelconque passage à l'acte sexuel, mais un certain type de proximité, de symbiose, de collage, que je nomme « inceste psychologique ».

Ainsi sommes-nous souvent amenés à devoir aujourd'hui reconnaître un tel vœu incestuel là où il est à l'œuvre, c'est-à-dire un peu partout : dans le fait que la temporalité n'a plus sa place, dans le refus de tolérer la distanciation entre la mère et l'enfant, dans la volonté d'éviter ce qu'implique la condition de *parlêtre*, dans l'exigence d'obtenir toujours une réponse saturante, dans la nécessité de donner une solution à tout problème, dans l'urgence aujourd'hui revendiquée à tour de bras, dans l'exigence de réponse immédiate, dans le tout tout de suite généralisé...

Ceci nous permet dès lors de prendre acte de comment nous avons à nous situer par rapport aux avancées d'aujourd'hui : il n'est pas judicieux, même pas possible de refuser ces avancées ; je crois que nous pouvons y lire un possible progrès car dans leurs intentions, elles contribuent à donner davantage sa place à la singularité d'un chacun et à moins de renfermement dans une universalité soutenue par la norme d'hier. Qui pour ne pas reconnaître l'importance de ce que, femme et homme soient aujourd'hui également considérés.

Néanmoins, il est possible et nécessaire de mettre en évidence ce que ces dits progrès méconnaissent — on peut le résumer en disant que la singularité est confondue avec l'individualité, la première exigeant l'articulation de la seconde avec le collectif —, ce qui nous impose à nous, analystes, de nous montrer « compensatoires » pour reprendre l'expression de Lacan.

C'est ce qui me fait aussi dire que nous ne pouvons céder sur les trois lois non écrites que constituent l'altérité, l'autorité et l'antériorité.

Pour l'autorité, nous pouvons profiter du schéma de la sexuation, produit dans le *Séminaire XX*, pour identifier que nous sommes passés d'une société organisée selon la partie gauche, autrement dit impliquant une verticalité avec un au-moins-un et un tous (ce qui organisait la religion et le patriarcat) ⁹.

Nous évoluons actuellement vers une société qui se veut organisée selon le côté droit, c'està-dire au « un par un » et « sans au-moins-un », avec la conséquence qu'en refusant l'aumoins-un, elle se condamne à ne pas pouvoir faire collectivité. (Pas de La femme, seulement des femmes au une par une)

⁹ Je renvoie au ch. 2 de mon livre *Un immonde sans limite*, Érès, 2020, pp. 37-55.

Pour rappel, il s'agit avec le schéma de la sexuation de constater que c'est le choix du sujet de se situer d'un côté ou de l'autre, qu'il ne va pas d'office de soi que l'anatomie mâle le mette du côté gauche du schéma.

En revanche, la seule possibilité de faire collectivité, c'est de repérer que l'on peut se constituer préférentiellement comme s'inscrivant à droite, mais avec toujours un minimum d'ancrage à gauche. Ce qui renvoie à l'indissociabilité des deux parties du schéma. Il ne peut être question en effet de désolidariser les deux côtés du schéma.

Une première conclusion à tirer de ce qui s'avère être des traits de structure, c'est qu'il ne sert à rien de s'opposer à l'évolution qui se passe sous nos yeux (refuser le mariage pour tous, l'homoparentalité, etc.), mais il s'agit de ne pas accepter que ce que le modèle ancien avait la charge de transmettre soit évacué mais qu'en revanche, nous avons à nous demander comment nous allons désormais assurer la transmission de ce qui reste irréductible avec une telle nouvelle donne.

Ainsi, par exemple, je renvoie à l'excellent exposé de Marc Estenne sur les conséquences du numérique qu'il ne s'agit pas de refuser, mais qu'il s'agit plutôt de mettre en évidence ce qui est atteint par cette façon de faire.

Je peux faire le même constat avec l'altérité.

Alors que le travail exigerait que l'on puisse resituer ce qui fait nouvelle norme aujourd'hui et à quelles contraintes celle-ci nous soumet ; à l'homoïos en effet, équivaut un effacement de la triade autorité, altérité et antériorité.

Ainsi, par exemple, Laurie Laufer, qui se veut penser au-delà de Freud et de Lacan, dans son entretien au *Monde* (13 août 2022) précise : « Plusieurs textes écrits par des psychanalystes traitaient l'homosexualité comme s'il fallait la guérir, sous-entendant que c'était une maladie. Mais ce n'est pas ce que dit Freud. Selon lui, l'homosexualité est "un choix d'objet" comme l'hétérosexualité. Il y a une sorte de détermination inconsciente qui fait que le sujet choisit son objet. C'est une forme de contingence en somme. »

Autrement dit, homosexualité et hétérosexualité seraient ainsi à mettre sur le même pied ; pourtant, à bien lire Freud, ce n'est pas du tout ce qu'il soutient.

Ainsi, Laurie Laufer, dans son livre, cite largement une lettre de Freud en réponse à une inconnue d'expression anglaise (la lettre a été écrite en anglais et datée du 9 avril 1935 ¹⁰) : « Chère Madame, Je crois comprendre d'après votre lettre que votre fils est homosexuel. J'ai été frappé du fait que vous ne mentionnez pas vous-même ce terme dans les informations que vous me donnez à son sujet. Puis-je vous demander pourquoi vous l'évitez ? L'homosexualité n'est évidemment pas un avantage, mais il n'y a là rien dont on doive avoir honte, ce n'est ni un vice, ni un avilissement et on ne saurait la qualifier de maladie ; (...) C'est

_

¹⁰ FREUD, Sigmund, Correspondance 1873-1939, Gallimard, 1966, p. 461.

une grande injustice de persécuter l'homosexualité comme un crime – et c'est aussi une cruauté ¹¹. »

L'intérêt est de voir ce qui a été caviardé dans cette citation. Ce qui n'a pas été reproduit et qui se situe entre les deux parenthèses (...), c'est : « Nous la considérons (l'homosexualité) comme une variation de la fonction sexuelle provoquée par un certain arrêt du développement sexuel. Plusieurs individus hautement respectables, des temps anciens et modernes, ont été homosexuels et, parmi eux, on trouve quelques-uns des plus grands hommes (Platon, Michel-Ange, Léonard de Vinci, etc.). »

Autrement dit, ce qui est avancé par Freud c'est effectivement d'abord le fait que l'homosexualité n'a pas à être honnie, pas plus qu'elle ne justifie une quelconque exclusion, mais pour autant, Freud ne met pas l'hétéros et l'homoïos sur le même pied ; il distingue plutôt un développement sexuel abouti et un qui ne l'est pas.

Il ne l'est pas parce qu'il ne donne pas sa juste place à l'altérité, ce qui ne signifie nullement que parce que l'on est hétérosexuel, ladite altérité serait d'emblée inscrite comme il convient. Mais il n'empêche, le choix de l'homosexualité à cet égard mérite quelques précisions de structure. Il n'est pas, contrairement à ce qu'énonce Laurie Laufer, seulement un choix d'objet différent et contingent.

Pour l'autorité, c'est le même problème : il ne faut pas lire la revendication du singulier comme un refus de l'Un ou comme, d'emblée, une objection à l'au-moins-un. C'est même à cet endroit qu'un progrès est possible. Il s'agit en effet de profiter de la dialectique entre l'au-moins-un qui est incontournable comme place logique et le un par un qui, aujourd'hui, est accessible à tous pour pouvoir s'enrichir mutuellement ¹².

Il s'agit simplement de ne pas entériner que le choix de l'homosexualité n'est pas un choix comme un autre, ceci n'impliquant nul discrédit, ni quoi que ce soit d'homophobie.

Il n'est pas un choix comme un autre car il est choix de l'homoïos à la racine du choix, alors que le choix implique d'abord et toujours de l'hétéros! C'est ce même choix de l'homoïos qui permettra que le genre puisse servir de défense contre le sexuel, voire serve la haine du sexuel, de l'hétéros que Freud attribue au sexe et que Lacan fait relever du langage, du parlêtre.

Mais revenons alors à ce que va impliquer spontanément le fait de penser désormais spontanément en termes de parentalité. Et plus particulièrement ce qui s'ensuit de subversion sur la conjugalité.

Le fait de nous situer désormais dans un sociétal qui se fonde sur l'homoïos va donc déterminer effectivement un tout sociétal conçu comme un immense magma horizontal aboutissant à un immanentisme sans dehors. C'est ce dispositif qui ne peut que favoriser la prise de la mère – il se calque d'ailleurs sur son fonctionnement – et nous contraint, en tant que cliniciens, d'être attentifs à l'existence de cette possibilité. J'ajoute d'ailleurs que c'est ce

¹¹ LAUFER, Laurie, *Vers une psychanalyse émancipée, renouer avec la subversion*, La Découverte 2022, n. 184

¹² ONnpourrait faire le même constat pour l'antériorité que je n'aborderai pas ici.

que j'ai déjà essayé de mettre en évidence dans la langue comme telle. Il ne s'agit pas ici de parler de novlangue – qui serait comme des signifiants nouveaux inventés dans ce contexte – mais bien plutôt de néoparler, ainsi que l'on a traduit récemment (cf. nouvelle traduction chez Gallimard et Pléiade) le *newspeech* du *1984* d'Orwell ¹³.

Autrement dit, il s'agit de faire une nouvelle manière de parler qui, précisément, n'intègre pas la perte nécessaire à ce que s'inscrive l'altérité dans la langue.

Pour paraphraser la phrase de Lacan que j'apprécie particulièrement, « le deux ne peut être rien d'autre que ce qui choit ensemble du trois », je dirais : « l'homoïos ne peut être rien d'autre que ce qui choit de l'hétéros. » Or, c'est précisément la prétention d'aujourd'hui avec la mise sur le même pied de l'homoïos et de l'hétéros : l'hétéros en est aboli et ceci entraîne un ensemble de conséquences.

Au niveau de la clinique, cela ouvre le champ de sujets qui n'ont pas à leur disposition de quoi pouvoir se soutenir dans la langue – je les appelle des sous-équipés du langage – et qui, dans le transfert, ont nécessairement besoin d'en passer par ce que l'analyste veut bien leur prêter comme paroles à partir de sa propre lecture qu'il fait de ce qu'ils disent. L'importance ici de l'anamnèse et de la généalogie de ce dit sujet reprend tout son poids.

Je renvoie à cet égard au livre de Nicole Malinconi, *Séparation* (Les liens qui libèrent, 2012) et à ce que l'auteure y écrit de la difficulté dans laquelle elle s'est trouvée avec son analyste : « Au fond, il fallait l'avoir déjà quitté avant de le quitter. J'avais comme sauté une étape. »

Et le trajet à faire que rappelle Martine Lerude (cité par Anne Joos) sur le mouvement d'Abwendung von der mutter, de détournement nécessaire pour pouvoir se tourner vers le père (Wendung zum Vater); ceci n'est peut-être plus seulement le trajet d'une femme, il est le trajet de n'importe qui doit se faire désormais sans nécessairement l'appui de ce père. On peut dire que ce travail d'Abwendung-Wendung est loin de n'être qu'un changement d'objet, comme l'indique la traduction habituelle de Freud : il est ce travail nécessaire pour pouvoir ancrer sa parole dans une perte, en l'occurrence celle du maternel. Et c'est ce trajet-là que l'analyste est aujourd'hui contraint d'avoir à l'oreille.

Ce que la parentalité – légitime sur le plan politique – risque ainsi de prescrire, c'est l'éviction de la conjugalité en tant que celle-ci impliquait la dissymétrie, à savoir ce qu'implique la rencontre, à savoir la prise en compte qu'il y a confrontation entre deux façons de faire à partir d'un seul signifiant, ce qui ne peut qu'entraîner la confrontation à l'absence de rapport sexuel.

Gageons qu'un enfant né de cette absence de rapport n'a pas le même profil que celui qui aura la charge de nouer chacun des membres du couple parental pour leur donner consistance autour de son existence.

8

¹³ Je renvoie à ce propos à mon entretien avec Patrick Anderson « De quel parler s'agit-il ? » publié dans la *Clinique lacanienne* n° 32 (la Parole).